



**Extrait du registre des délibérations de Conseil
d'administration de l'Agence technique
départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie »**

Séance du 12 juin 2024

Date de la convocation : 6 juin 2024

Présidente : Sophie BORDERIE

Délibération n°2024-CA-012

Nombre de représentants pour le quorum (collèges 1 et 2)	21
Nombre de présents	18
Pouvoirs	3
Nombres de votants	21

Objet : Tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juin à 14h37, les administrateurs de l'Agence technique départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie » se sont réunis à Agen, dûment convoqués par mail du 6 juin 2024 sous la présidence de Madame Sophie BORDERIE.

Pour le 1^{er} collège – conseillères et conseillers départementaux

NOM – Prénom	Fonction	Présent	Excusé	Pouvoir le cas échéant à
BORDERIE Sophie	Présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BILIRIT Jacques	Vice –président	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie BORDERIE
DEVILLIERS Arnaud	Conseiller départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Danielle DHELIAS	Vice-présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GONZATO-ROQUES Christine	Vice-présidente	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie FOUANUD-VEYSSET
Nicolas LACOMBE	Vice-président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MESSINA-VENTADOUX Annie	Vice-présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MIRANDE Jean-Jacques	Conseiller départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAILLARES Marylène	Vice-présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TONIN Valérie	Vice-présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BORIE Daniel	Vice-président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CAPELLE Laurent	Conseiller départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DALLIES Vanessa	Conseillère départementale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DELBREL Christian	Conseiller départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pour le 2^{ème} collège - représentantes / représentant des communes, syndicats et EPCI adhérents

NOM – Prénom	Fonction	Présent	Excusé	Pouvoir le cas échéant à
CAMINADE Didier	Président de la CC Fumel Vallée du Lot	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DAILLEDOUZE François	Maire de Caudecoste	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FOUNAUD VEYSSET Nathalie	Maire de Monflanquin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PEZZUTTI Christian	Vice-président de Val de Garonne Agglomération	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
POULIQUEN Guillaume	Maire d'Agnac	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-France SALLES
RIVETTA Françoise	Maire de Sauméjan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SALLES Marie-France	Maire d'Engayrac	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Assistaient également :

- Laurent DELRUE
- Aurélie LESPES-TORTUL
- Jean-Luc GIORDANA
- Yoann SOULACROIX
- Marie GULLAUMIN
- Sabine ESPINASSE

Vu les articles L. 5511-1 et R. 2313-3 du CGCT ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique ;

Vu les articles 17 et 18 des statuts de Lot-et-Garonne Ingénierie.

Conformément au Code général des collectivités territoriales et au Code général de la fonction publique, les emplois de chaque établissement public sont créés par leur organe délibérant. Le présent rapport a pour objectif de créer l'ensemble des postes nécessaires au bon fonctionnement de l'agence nouvellement créée.

**Après en avoir délibéré,
le conseil d'administration, à l'unanimité :**

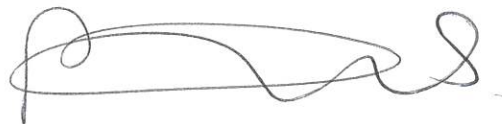
- crée les 9 postes suivants :
 - 1 poste de Directeur de l'agence,
 - 1 poste Directeur délégué de l'agence,
 - 1 poste de Responsable des études,
 - 1 poste de Secrétaire général,
 - 2 postes de Chargés de projet polyvalents,
 - 3 postes de Chargés de projet spécifiques,
- établit le tableau des effectifs tel que présenté en annexe,
- décide que sauf disposition expresse du Conseil d'administration prise sur un nouvel avis du Comité Social Territorial, ces dispositions sont reconduites tacitement chaque année,
- inscrit au budget les crédits correspondants,
- autorise l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent,
- charge l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir de la publication et de la télétransmission de celle-ci.

La Présidente,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Télétransmission le

Publication le

**Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
La Présidente**



Sophie BORDERIE





TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LOT-ET-GARONNE INGENIERIE



MAJ AU 12/06/2024

EMPLOI/ POSTE	Date de création ou modification Référence délibération	EMPLOIS									EFFECTIFS						
		Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Total (1)		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet emploi	Emploi pouvant être pourvu par un contractuel (L332-8 du CGFP)		Emploi pourvu	Emploi non pourvu	Grade de l'agent qui occupe le poste	Si temps partiel (1)		Identité agent en fonction sur le poste (1)
		TC	TNC	En heures	En ETP	A	B	C		oui	non				Quotité	Temps en heures	
Directeur de l'agence	12/06/2024		1,75			x			Ingénieur en chef	x		1					
Directeur délégué	12/06/2024	35				x			Attaché / Attaché principal / Attaché hors	x		0	1				
Responsable des études	12/06/2024	35				x			Ingénieur / Ingénieur principal	x		0	1				
Secrétaire général	12/06/2024	35					x		Rédacteur	x		0	1				
Chargé de projet polyvalent	12/06/2024	35				x			Attaché / Attaché principal	x		0	1				
Chargé de projet polyvalent	12/06/2024	35				x			Attaché / Attaché principal	x		0	1				
Chargé de projet architecture / habitat	12/06/2024	35				x			Ingénieur/Ingénieur principal	x		0	1				
Chargé de projet lutte contre le mal logement	12/06/2024	35					x	x	adjoint administratif principal 1ère classe/rédacteur	x		0	1				
Juriste	12/06/2024	35				x			Attaché/Attaché principal	x		0	1				
TOTAUX		280	1,75	281,75	8,05							1	8				

(1) Ces colonnes peuvent être ajoutées à celles du tableau annexé à la délibération pour votre gestion interne

Pour rappel : Article L313-1 du CGFP "Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8. Dans ce cas, le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé sont précisés. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent."